

# BACCALAUREAT GENERAL Session 2025

## Centres étrangers rattachés à l'Académie de Nantes

### Inscription aux épreuves anticipées

Mesdames et Messieurs les responsables des candidats

**RAPPEL : sauf exceptions, les candidats présentent le baccalauréat général en deux années ; ils s'inscrivent d'abord aux épreuves anticipées (épreuves de 1ère), puis, l'année suivante, aux épreuves terminales du baccalauréat général.**

Le registre des inscriptions des candidats aux épreuves anticipées (**épreuves de 1ère**) du baccalauréat général qui se dérouleront en juin 2025 sera ouvert à compter **du jeudi 14 novembre jusqu'au jeudi 12 décembre 2024 à 20h.**

- Pour les **candidats suivant la totalité de leur scolarité au CNED** en carte réglementée de 1ère générale, les **inscriptions seront effectuées directement par le CNED, entre le 25 novembre et le 16 décembre 2024.**

**Pour les candidats individuels (ou CNED libre)**

- **L'inscription doit être effectuée via l'application [CYCLADES](#)** (rubrique « Épreuves anticipées »), après avoir créé un compte candidat CYCLADES (sauf pour les redoublants de 1ère qui en disposent déjà). Chaque candidat doit disposer d'un **SEUL** compte CYCLADES.

**Attention : la totalité des documents justificatifs demandés devra être déposée** par le candidat individuel sur son compte CYCLADES **au plus tard le vendredi 3 janvier 2025**. En l'absence de ces documents justificatifs, l'inscription à la session 2025 ne pourra pas être validée.

**Aucun changement d'académie d'inscription ne pourra intervenir après le 31 mars 2025.**

**Pour tout renseignement :**

Contactez le bureau DEC1 - Organisation des baccalauréats général et technologique - à l'adresse suivante : [dec.bgt.poleA@ac-nantes.fr](mailto:dec.bgt.poleA@ac-nantes.fr)

**Candidats de 1ère résidant dans un des pays d'Afrique rattachés à l'académie de Nantes**

(Bénin, Ghana, Niger, Nigeria, Togo, Congo, République Démocratique du Congo, Cameroun, Gabon, Guinée Équatoriale, République Centrafricaine, Tchad)

- **candidats individuels** : le registre des **inscriptions** aux épreuves anticipées du baccalauréat général de juin 2025 sera ouvert dans la journée du **jeudi 14 novembre jusqu'au jeudi 12 décembre 2024 au soir.**

Les candidats individuels résidant dans l'un des pays d'Afrique précités doivent se présenter avec leur confirmation d'inscription (qu'ils auront téléchargée et imprimée à partir de leur compte CYCLADES) **avant le jeudi 9 janvier 2025 à l'établissement** d'enseignement français où ils présenteront leurs épreuves écrites et orales de baccalauréat en 2025 (pour le Bénin, auprès de l'EFE MONTAIGNE de Cotonou), **afin de s'acquitter de leurs frais de participation à l'organisation des épreuves d'examen.**

**L'inscription aux épreuves anticipées de juin 2025 du baccalauréat général ne pourra pas être validée si les frais susvisés ne sont pas payés.**

**Aucune inscription aux épreuves anticipées ne pourra être enregistrée après le jeudi 12 décembre 2024 au soir.**

Aucun centre d'épreuves de baccalauréat n'étant ouvert au Niger pour la session 2025, les candidats individuels de première sont invités à se rapprocher d'un établissement français situé dans un pays voisin pour une inscription à l'examen ; c'est ensuite dans ce même centre qu'ils présenteront leurs épreuves en mai et juin 2025.

Le Proviseur Adjoint